



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Légifrance

Le service public de la diffusion du droit

Décret du 23 octobre 2020 portant nomination de directeurs académiques des services de l'éducation nationale et d'une directrice académique adjointe des services de l'éducation nationale

NOR : MENH2024948D

[JORF n°0260 du 25 octobre 2020](#)

Texte n° 36

[Extrait du Journal officiel électronique authentifié PDF - 167,4 Ko](#)

Version initiale

- [Article](#)

Par décret du Président de la République en date du 23 octobre 2020 :

Mme Sandrine BODIN, directrice académique adjointe des services de l'éducation nationale du Rhône (groupe III), est nommée directrice académique des services de l'éducation nationale de la Manche (groupe II), à compter du 26 octobre 2020, pour une durée de quatre ans avec une période probatoire de six mois, en remplacement de Mme Nathalie VILACEQUE, appelée à d'autres fonctions.

M. Bruno BREVET, directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale de Haute-Garonne (groupe III), est nommé directeur académique des services de l'éducation nationale des Landes (groupe II), à compter du 26 octobre 2020, pour une durée de quatre ans avec une période probatoire de six mois, en remplacement de M. Luc PHAM, appelé à d'autres fonctions.

M. Michel FONNE, directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale de Moselle (groupe III), est nommé directeur académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Marne (groupe II), à compter du 26 octobre 2020, pour une durée de quatre ans avec une période probatoire de six mois, en remplacement de Mme Christelle GAUTHEROT, appelée à d'autres fonctions.

Mme Nathalie ALCINDOR, adjointe au directeur académique des services de l'éducation nationale de Seine-et-Marne, chargée du premier degré (groupe III), est nommée directrice académique adjointe des services de l'éducation nationale de Seine-Maritime (groupe III), à compter du 26 octobre 2020, pour une durée de quatre ans avec une période probatoire de six mois, en remplacement de M. Farid DJEMMAL, appelé à d'autres fonctions.